



Incendie en hlm 23/04/2009 procedure

Par **sun**, le **26/04/2009** à **18:24**

Bonjour,

L'appartement de maman a pris feu vendredi 24-04-2009,

Maman 77 ans retraite, est à l'étranger, mon frère 37 ans schizophrène était censé être sur les lieux. Le feu a pris dans la chambre de mon frère et les flammes ont attaqué les fenêtres de l'appartement au-dessus. Le reste de l'appartement est plein de fumée et de suie.

Certaines pièces ne sont pas touchées.

Le bailleur a condamné toutes les entrées de l'appartement et n'a pas voulu me remettre une clef afin que maman dès son retour de l'étranger puisse accéder chez elle. J'ai compris que le bailleur veut se débarrasser de maman

Maman a un bail HLM Efidis, sous le contingent préfectoral.

Mon frère est interné à l'hôpital psychiatrique depuis hier, nous ne connaissons pas à ce jour sa version.

L'assurance est informée.

Y a-t-il une obligation de reloger maman, à qui elle incombe et qu'elle est la procédure ?

Connaissez-vous une association qui pourrait lui venir en aide

Je vous suis reconnaissante de votre aide

Cordialement

Karima